

25^e dimanche du temps ordinaire

Année C

1^{ère} lecture : Amos 8, 4-7

Psaume 112

2^e lecture : 1 Timothée 2, 1-8

Evangelie : Luc 16, 1-13

Site internet :

<https://upnsj.ch/>

**Le Temps pour la Création s'ouvre sur un appel à
« s'établir en paix » malgré la crise climatique**

Le Conseil œcuménique des Églises (COE) et ses partenaires œcuméniques ont entamé le Temps pour la Création 2025, le 1^{er} septembre, par une célébration de prière œcuménique. Des chefs religieux du monde ont exhorté à « s'établir en paix » et à soigner la création.



Les partenaires œcuméniques se mobilisent tout au long du Temps pour la Création pour inciter les chrétien-ne-s du monde entier à prier et à agir pour préserver la création. La célébration en ligne s'est ouverte sur la promesse biblique du chapitre 32 d'Ésaïe : « *Mon peuple s'établira dans un domaine paisible, dans des demeures sûres, tranquilles lieux de repos* ».

Les intervenant-e-s ont reconnu le fossé qui sépare cette vision des réalités climatiques dont pâtiennent les communautés vulnérables à l'heure actuelle.

« La peur et l'anxiété sont devenues des invitées quotidiennes pour beaucoup de monde. De plus en plus d'enfants et de jeunes souffrent d'anxiété, car l'inaction en matière de climat les plonge dans un silence désespéré concernant leur avenir sur cette planète », a observé la pasteure Bae dans sa réflexion sur la paix.

Elle a insisté sur le rôle des communautés de foi : « Pour qu'il y ait la paix avec la création, il faut des chrétiennes et des chrétiens engagé-e-s, motivé-e-s par la paix de Dieu, qui s'élèvent au-dessus des échos de l'anxiété pour se concentrer sur l'action et le plaidoyer, dans une démarche à la fois contemplative et résiliente. »

Au cours de la prière, une confession collective a reconnu les agissements nuisibles à l'environnement, puis des intercessions ont été offertes pour les réfugié-e-s climatiques et les communautés affectées par les changements climatiques.

Extraits d'un article paru sur : [Conseil œcuménique des Eglises](#)

Nous aussi nous pouvons vivre activement ce Temps pour la Création, par exemple en participant à la soirée d'échanges du 2 octobre à 19h autour du texte du pape François sur l'écologie, l'encyclique Laudato si', à la salle des fêtes du Sacré-Cœur.

Catherine Gachet et l'équipe Eco-Eglise

La vie de nos paroisses

INFO CATÉ

Pour toute l'Unité Pastorale :

Pré/Ados : **samedi 27 septembre**, 10h30-12h, à la cure de St-Jean XXIII

DÉBUT DU NOUVEAU PARCOURS DE CONFIRMATION

Samedi 27 septembre à 14h30 à la salle Caecilia (16 rue Schaub, Genève)

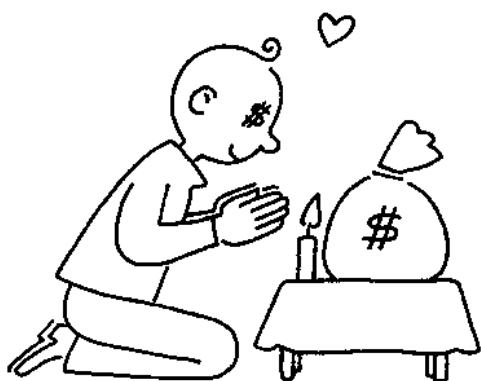


Messe animée par les confirmands :
Samedi 27 septembre à 17h à St-Antoine
Bienvenue à toutes et à tous

COIN DES ENFANTS

« Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent. »

(Luc 16, 13)



Jésus s'était rendu compte que beaucoup de gens à son époque vivaient surtout pour l'argent. L'argent était devenu tellement important pour eux qu'il était devenu comme un maître qui dirigeait tout dans leur vie. Jésus trouvait que tout cela était grave ! L'argent prenait la place de Dieu.

VIEUX PARAPLUIES

La Pastorale des Milieux Ouverts récolte des vieux parapluies, même cassés, pour son atelier de couture.

Merci de les déposer au secrétariat de votre paroisse.

AIDONS LE DISPENSAIRE DES SŒURS URSULINES À MADAGASCAR AVEC NOS PIÈCES DE 5 CENTIMES !

La collecte des pièces de 5 centimes continue en faveur du dispensaire des sœurs Ursulines (même congrégation que les sœurs du Grand-Saconnex) à Analaroa (Madagascar).



Dans ce dispensaire, les sœurs accueillent, soignent et éduquent des enfants handicapés ayant souffert de graves maladies osseuses en raison de carences dans leur alimentation. Ces enfants sont souvent rejetés par les familles et ont donc besoin de notre aide.

Nous vous proposons de mettre régulièrement de côté vos pièces de 5 centimes (francs suisses) pour les confier au secrétariat de votre paroisse.

LE JEÛNE FÉDÉRAL : Dimanche 21 septembre

Les journées de prière et de pénitence trouvent leur origine dans la Bible. C'est "lors de la crise du bas Moyen Age qu'elles firent leur apparition dans les débats de la Diète fédérale". Que ce soit pour cause de guerre, d'épidémie, de disette ou en action de grâce (pour remercier, par exemple, d'avoir été épargné par une guerre), des jeûnes ont été ordonnés tant par les cantons catholiques que protestants.

Le premier Jeûne fédéral remonte au 8 septembre 1796 : on craignait la menace révolutionnaire. Mais c'est en 1832 que la Diète fixe un jour précis (le 3e dimanche de septembre) accepté par tous les cantons (à l'exception des Grisons jusqu'en 1848 et de Genève jusqu'à aujourd'hui).

Si le Jeûne a participé à la consolidation de la Suisse de 1848 et "coïncide avec l'ouverture de la session d'automne du Parlement", sa date "n'a pas d'autre rôle dans le droit fédéral." (Cf. V. Conzemius, *Dictionnaire historique de la Suisse*, article "Jeûne").

Les cantons protestants de Suisse romande (VD, NE et GE) ainsi que le district du Lac (FR) perpétuent au Jeûne la tradition de la tarte aux pruneaux. Constituant à l'origine l'entier du repas de midi, elle n'en est le plus souvent aujourd'hui que le dessert. Le recensement du Patrimoine culinaire suisse dit ignorer la date exacte de l'association de cette tarte avec le Jeûne, mais propose le début du XXe s. Et souligne que cette tradition est encore très vivace.

Les cantons de Vaud et Neuchâtel ont un jour férié (VD) ou chômé (NE) supplémentaire lié au Jeûne fédéral : le lundi du Jeûne (lundi qui suit le 3e dimanche de septembre).

MESSES EN UP

La Semaine :

Mardi	8h30	St-Jean XXIII
Mardi	18h30	St-Antoine
Mercredi	18h30	St-Hippolyte
Jeudi	8h30	St-Antoine
Vendredi	8h30	St-Antoine

Samedi :

17h00 St-Antoine

Dimanche :

9h30	St-Hippolyte
10h00	St-Antoine
11h00	St-Jean XXIII

CONFESSIONS

TEMPS D'ADORATION

St-Antoine : mardi de 17h45 à 18h15
St-Hippolyte : mercredi de 19h à 19h30
St-Jean XXIII : 1^{er} jeudi du mois
de 18h à 19h
St-Antoine : vendredi de 9h à 9h30

CHAPELET

St-Antoine : jeudi à 9h
St-Antoine : vendredi à 9h30

COORDONNÉES DES MEMBRES DE L'EQUIPE PASTORALE

Abbé Kamil Iwanowski, 077 508 68 47, upnsj.kamil.iwanowski@gmail.com

Abbé Roland Kima, 077 814 51 05, roland.kima@cath-ge.ch

Père Kurian Poochavalel, 079 768 16 49, pkurian@hotmail.com

Catherine Gachet, 077 433 81 18, catherine.gachet@cath-ge.ch, catéchèse

Fabienne Veil, 078 708 42 24, fabienne.veil@cath-ge.ch, catéchèse

Francette Devallières, devallieres.fc@gmail.com, site internet

Catherine Lachavanne, lachavannecatherine@gmail.com, feuille dominicale

COORDONNÉES ET HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Paroisse St-Antoine de Padoue

Rue Schaub 17, 1202 Genève

Tél : 022 733 44 48

st-antoine@cath-ge.ch

Mardi 7h30-12h

Jeudi 7h30-13h

Vendredi 7h30-13h30

Secrétaire : Stéphanie Decorzant

Paroisse St-Nicolas de Flue

Eglise St-Jean XXIII

Ch. A-Pasteur 35, 1209 Genève

Tél : 022 734 07 53

st-nicolas@cath-ge.ch

Mardi : 10h-14h (accueil), 15h-18h

Jeudi : 16h30-18h30

Vendredi : 15h30-18h30

Secrétaire : Catherine Lachavanne

Paroisse Ste-Jeanne de Chantal

ste-jeanne@cath-ge.ch

Tél : 022 344 29 10

Paroisse St-Hippolyte

Rte de Ferney 165

1218 Le Grand-Saconnex

Tél : 022 798 80 86

grand-saconnex@cath-ge.ch

Lundi : 9h-11h

Mardi, vendredi : 14h30-17h30

Secrétaire : Valeria Prat